



La recherche de prestataires de soins

Si vous êtes à la recherche d'un prestataire de soins de santé, la première réaction serait de demander conseil à votre médecin traitant ou votre neurologue. Vous pouvez aussi profiter de nos réunions pour demander aux autres membres leurs bonnes adresses.

Action Parkinson ne transmet pas d'avis concernant les prestataires de soins par respect déontologique.

- **Neurologue**

Cela vaut la peine de se demander quels critères retenir pour le choix du neurologue : la proximité géographique, la disponibilité, la durée de la consultation (min 30min), l'ouverture d'esprit aux thérapies complémentaires, l'empathie, un âge compatible avec une perspective de traitement de longue haleine, chef de service ou privé, son intérêt à l'histoire personnelle... Chacun a son propre discernement. L'important est d'établir une relation de confiance.

- **Kinésithérapeute**

La maladie de Parkinson est reconnue comme une pathologie lourde, ce qui signifie que la personne peut bénéficier d'une séance de Kinésithérapie individuelle chaque jour sur base d'une prescription.

Si vous cherchez un(e) **kinésithérapeute** près de chez vous, vous pouvez utiliser le lien d'Abterna qui aide à trouver par code postal des kinésithérapeutes qui ont suivi une spécialisation en révalidation neurologique. Certains se déplacent à domicile. www.abterna.be

Le site AXXON peut aussi vous être utile. Il énumère (sans être exhaustif) par code postal les kinésithérapeutes toutes spécialités confondues :

<https://www.axxon.be/fr/trouver-kinesitherapeute/>.

- **Logopède**

Tous les logopèdes sauront travailler avec les personnes ayant la maladie de Parkinson. Il convient de demander à son neurologue une prescription pour faire un bilan dans un premier temps. Il est recommandé de ne pas débiter un traitement en logopédie trop tard, sinon il est plus difficile de récupérer certaines facultés.

Il existe une formation spéciale pour les logopèdes concernant la maladie de Parkinson. La méthode s'appelle **Lee Silverman Voice Treatment (LSVT)** C'est une méthode intensive développée en Californie: pendant 4 semaines, 4 heures/semaine. Vous pouvez identifier un logopède qui pratique cette méthode via ce lien : <https://www.lsvtglobal.com/>



Fiche d'information

Les prestataires de soins



édition 24 avril 2025

• **Ergothérapeute**

Les ergothérapeutes écoutent vos besoins dans votre quotidien, sensibilisent à la prévention des chutes, conseillent dans l'aménagement de votre habitat, conseillent des solutions technologiques pour sécuriser, apportent leur soutien.

Les ergothérapeutes de Solival effectuent gratuitement une analyse de votre logement et réalisent un dossier sur les pistes à envisager pour **l'adaptation du domicile** (Contact : 078/15 15 00 ou info@solival.be et consultez votre mutuelle).

Pour bénéficier des prestations d'ergothérapie, vous devez avoir suivi un programme complet ou être sur le point de terminer un programme complet de rééducation locomotrice et neurologique suivi dans un centre spécialisé et à l'issue duquel vous réintégrez ou vous allez réintégrer votre cadre habituel de vie. Votre cadre habituel de vie est tout lieu que vous fréquentez dans votre vie quotidienne, à l'exclusion du centre spécialisé ou de tout autre établissement de soins, service de soins, établissement d'hébergement pour personnes handicapées, maison de repos, maison de repos et de soins, maisons de soins psychiatriques, institution de soins ou cabinet d'un dispensateur de soins.

Pour pouvoir bénéficier des prestations d'ergothérapie, vous devez avoir une prescription, rédigée par le médecin spécialiste en réadaptation du centre spécialisée dans lequel vous avez suivi la rééducation. Les prestations d'ergothérapie doivent être réalisées en tout ou en partie dans votre cadre habituel de vie et doivent être réalisées endéans les 6 mois qui suivent la fin du programme complet de rééducation locomotrice et neurologique. Les prestations d'ergothérapie ne peuvent donner lieu à une intervention de votre mutualité que si elles ont été dispensées par des ergothérapeutes agréés.

Comment trouver un ergothérapeute ?

- **L'ASBL Ergo2.0** rassemble les ergothérapeutes de quartier francophones travaillant avec des solutions technologiques dites «connectées», sur tout le territoire wallon et bruxellois. Ses objectifs sont simples: renforcer la prévention et maintenir la réalisation d'activités quotidiennes des personnes fragilisées à leur domicile et en déplacement.

Contact : www.ergo2-0.be ; 0491 934568 ; [ergo2.0.info@gmail](mailto:ergo2.0.info@gmail.com)

- **Brusano et protocole3**

Brusano a développé une offre de soins pour augmenter la qualité de vie de personnes de 60 ans et plus en situation complexe afin d'éviter, dans la mesure du possible, la nécessité d'être transféré en institution.

L'accompagnement se traduit en 3 types de prestations :

1. **Case management** afin de renforcer la coordination des soins
2. **Suivi ergothérapeutique** afin d'apporter une aide et des conseils pour aménager le domicile et retrouver un fonctionnement optimal dans la vie quotidienne
3. **Suivi psychologique** afin de proposer une écoute et un soutien

Action Parkinson ASBL

Siège social : Avenue des Klauwaerts 38, 1050 Ixelles / Lieu d'activités : Chaussée de Vleurgat 109, 1050 Ixelles
www.actionparkinson.be

Cecile.gregoire@actionparkinson.be – tél : 0494 53 10 46

BE90 0689 3269 4332 - Dons sur le compte BE66 06893507 1943 – RPM Bruxelles : 0717.582.838



Fiche d'information

Les prestataires de soins



édition 24 avril 2025

Ces prestations sont entièrement gratuites pour les bénéficiaires. Ce projet innovant, financé par l'INAMI et coordonné par Brusano, participe aux soins intégrés et fait partie des formes alternatives de soins aux personnes âgées (Protocole 3).

Consultez : <https://www.brusano.brussels/service/soutien-a-domicile-pour-les-personnes-de-60-ans/>

- **Neuropsychologue**

Voici l'adresse d'un annuaire :

<https://www.lepsychologue.be/annuaire/neuropsychologues/neuropsychologues-bruxelles.php>

- **Psychologue**

Via le site <https://psybru.be/> vous trouverez une liste de psychologues pour adultes, dont la première séance est gratuite.

Voir Brusano (supra)

- **Hypnose**

Lors d'une de la conférence du 24 septembre 2024 sur la gestion des douleurs, nous avons appris que le Dr Isabelle Capron, neurologue spécialisée en Parkinson, organisait chez elle des séances d'hypnose en groupe de 8 personnes.

- **Soins infirmiers**

My home nursing est un exemple. C'est un service d'infirmiers à domicile dans le sud de Bruxelles, de 7h à 19h.

Contact : contact@myhomenursing.be; [tel:+32 493 09 43 06](tel:+32493094306)

- **A domicile**

Renseignez vous aussi auprès le La CSD qui propose des soins à domicile (infirmiers, kiné, psychologue...) Voir fiche d'information 'Autonomie'

Bonne recherche !

Action Parkinson ASBL

Siège social : Avenue des Klauwaerts 38, 1050 Ixelles / Lieu d'activités : Chaussée de Vleurgat 109, 1050 Ixelles
www.actionparkinson.be

Cecile.gregoire@actionparkinson.be – tél : 0494 53 10 46

BE90 0689 3269 4332 - Dons sur le compte BE66 06893507 1943 – RPM Bruxelles : 0717.582.838